

NOS PARTENAIRES

- Le **CIARPET** (Centre Inter Académique de Ressources Pédagogiques et Techniques) : bilans informatiques personnalisés, aide à la dotation de matériel, enseignements spécifiques DV : braille, maths, informatique, périphériques spécialisés.

- Le **Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV)** :

* *Bilans et expertises* : ophtalmologiste, orthoptiste, psychologue, kinésithérapeute, médecin ORL, instructrice en locomotion, ergothérapeute.

* *Compensation du handicap* :

Adaptation de documents pédagogiques et de loisirs, expertise et prêt de matériels adaptés.

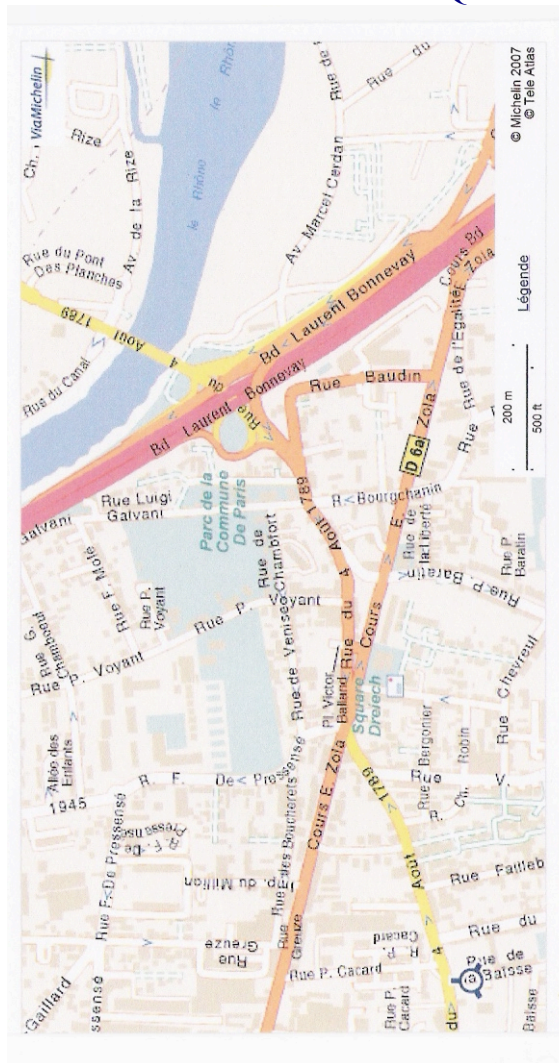
Mise à disposition d'une équipe mobile (instructrice en locomotion, ergothérapeute AVJ).

Animation du réseau régional en direction de l'ensemble des établissements accueillant des jeunes déficients visuels.

Les demandes d'intervention auprès de cette structure sont faites obligatoirement par le SAAIS 69.

**Le S3AIS est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'Association des Pupilles du Rhône, ADPEP 69 – 20 rue Valentin Hauÿ – B.P. 1100 – 69613 VILLEURBANNE cedex
Tél : 04 37 43 14 14 – Fax : 04 37 43 00 55
E.mail : adpep69@wanadoo.fr**

INFORMATIONS PRATIQUES



Accès :

- En métro : ligne A (Laurent Bonnevey), station Flachat.
- En voiture : par le périphérique, sortie 5
- porte de Cusset.



**Service d'Aide à l'Acquisition de
l'Autonomie et à l'Intégration
Scolaire**

☎ 04 37 43 39 19

fax : 04 37 43 39 10

✉ : s3ais69@wanadoo.fr

**Heures d'ouverture : Du Lundi au Vendredi
de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30**

VOTRE CONTACT :

Le S3AIS est un service géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Association Public du Rhône (ADPEP 69).

Il s'adresse à des enfants de 5 à 20 ans déficients visuels avec ou sans troubles associés à l'exclusion des troubles psychiatriques et troubles du comportement incompatibles avec la vis scolaire.

Le S3AIS peut intervenir en complément d'une intégration en UPI ou en CLIS pour un cadre plus contenant.

NOS MISSIONS

Renforcer l'intégration en milieu ordinaire :

✚ **Maintenir ou réinsérer l'enfant** ou l'adolescent en situation de handicap **dans son milieu de vie.**

✚ **Prévenir ou limiter l'émergence des processus d'inadaptation consécutifs à la cécité et à la malvoyance**, afin de favoriser l'intégration scolaire et professionnelle.

✚ **Faciliter l'intégration scolaire**, collective et individuelle, du jeune déficient visuel inscrit dans les structures scolaires du premier et du second degré avec l'aide d'une équipe spécialisée en mettant **en œuvre des moyens techniques et logistiques.**

✚ **Favoriser l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé.**

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Directrice (CTR DV-SAMS-S3AIS) :

Marie-Claire JASINSKI.

- Chef de service :Farad Einkhah.

- Secrétaire. : *Béatrice PION*

- Assistante sociale : *Chloé THEVENON.*

- Médecin psychiatre. : *Marie CHARNAY*

- Psychologue. : Bertrand Ziegler

- Educateurs spécialisés coordinateurs :

Christine Perret- Alban Garnier-Guénola DEBREY - Geneviève DUFAITRE – Catherine LARD

- Rééducateurs :

Orthophoniste : *Sandrine CARMONA*

Psychomotricienne : *Evelyne AYRAULT*

Orthoptiste : *Anne-Céline BLANC*

- 2 professeurs des écoles spécialisés :

Lionel PERRENET

Roger MARCHAND.

Naséa Kebli

- Professeur EPS : *Sylvie PALLOT*

M. GAUTIER – Mme ZOUAKRI

ZONE D'INTERVENTION

Département du Rhône, le Nord Isère, le versant Est du Pilat, le Sud de l'Ain.

NOS ACTIONS

• **Accompagnement éducatif** : repérage des besoins du jeune, élaboration du projet personnalisé avec tous les professionnels concernés, mise en place des aides à l'autonomie et à la compensation du handicap (matérielles, thérapeutiques)

• **Accompagnement pédagogique spécialisé** : soutien, guidance et conseil auprès du jeune et des équipes pédagogiques d'accueil, sensibilisation à la déficience visuelle, apprentissage de techniques et d'outils palliatifs.

• **Aide à la dotation de matériel spécialisé DV, prêt de matériel**

• **Adaptation des documents** (agrandissements, transcriptions) avec la collaboration du CTR DV.

• **Soutien psychologique ponctuel ou régulier, psychomotricité, orthophonie, en fonction du projet personnalisé.**

• **Regroupements des jeunes** déficients visuels autour de journées à thèmes, groupes de parole.